

Comptabilité - Exercice 1997 - Ouvertures de crédits reprises au Budget Supplémentaire - Crédits complémentaires - Affectation partielle de l'excédent du Compte Administratif 1996

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire au budget de l'exercice courant les crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre et à divers ajustements budgétaires que nous retrouvons quasiment à chaque séance et de doter également certaines lignes de compléments de crédits.

Les compléments de crédits demandés en dépenses qui s'élèvent à 18 985 714 F seront nécessaires au bon fonctionnement des services d'ici la fin de l'exercice ou permettront de réaliser certaines actions qui n'étaient pas prévisibles lors de l'élaboration du Budget Primitif. Ils seront financés :

- pour 13 213 730 F par un prélèvement sur l'excédent du Compte Administratif 1996 restant à affecter soit 28 611 738,83 F. Après cette reprise, l'excédent disponible pour une affectation ultérieure s'élèvera à 15 398 008,83 F,

- pour 1 702 500 F par transferts de crédits du compte de dépenses imprévues investissement inscrit au chapitre 918 du Budget Primitif 1997. Les crédits disponibles pour une affectation ultérieure s'élèvent à 207 500 F,

- pour 3 439 484 F par transferts de crédits du compte de dépenses imprévues fonctionnement inscrit au chapitre 940 du Budget Primitif 1997. Les crédits disponibles pour une affectation ultérieure s'élèvent à 1 540 616 F,

- pour 630 000 F par transferts de crédits.

Ces différentes propositions sont regroupées dans les tableaux ci-après, à savoir :

I - Votes de crédits nécessaires à la passation d'opérations budgétaires d'ordre et repris au Budget Supplémentaire,

II - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses et repris au Budget Supplémentaire,

III - Mise en place de crédits complémentaires.

I - Votes de crédits nécessaires à la passation d'opérations budgétaires d'ordre

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris au budget supplémentaire	
		Dépenses	Recettes
	Opérations d'ordre CTB (TVA) (Lettre CTB du 05/08/1997)		
90 81 2182 00508 35000	Transports collectifs internes - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport - Domaine de la voirie		16 914,25
90 81 2183 00508 35000	Transports collectifs internes - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique - Domaine de la voirie		8 240,00
90 81 2313 82002 35000	Transports collectifs internes - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Emploi du versement-transport		45 524,25
90 81 2313 94018 33000	Transports collectifs internes - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Terminus bus CTB Planoise		280,97
910 2762 00508 20200	Opérations sur immobilisations non ventilables - Créances sur transfert de droits à déduction de TVA - Domaine de la voirie	25 154,25	
910 2762 82002 20200	Opérations sur immobilisations non ventilables - Créances sur tranfert de droits à déduction de TVA - Emploi du versement-transport	45 524,25	
910 2762 94018 20200	Opérations sur immobilisations non ventilables - Créances sur transfert de droits à déduction de TVA - Terminus bus CTB Planoise	280,97	
	TOTAL	70 959,47	70 959,47

II - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris au budget supplémentaire	
		Dépenses	Recettes
	Budget principal		
90 651 2131 95024 30100	Modification de l'imputation budgétaire Réserve foncière - Bâtiments publics - Place du Marché	940 680	940 680
90 653 238 95024 30100	Aménagement du tissu urbain - Avances et acomptes versés sur commande d'immobilisations corporelles - Place du Marché		
90 92 2764 80013 20200	Opération d'ordre relative à l'intégration des sommes versées dans le cadre du contentieux CEGF/SICA GAB (CM du 10/04/95) Agriculture et industrie agro-alimentaire - Créances sur des particuliers - Construction du nouvel abattoir	1 110 000	1 110 000
90 92 21318 80013 20200	Agriculture et industrie agro-alimentaire - Autres bâtiments publics - Construction du nouvel abattoir	1 110 000	
92 463 7478 95029 44000	Ajustement des prévisions budgétaires du contrat enfance conformément à la délibération du 23/06/97 Crèches et garderies - Subventions autres organismes - Antenne petite enfance centre de loisirs		- 95
92 463 65748 95029 44000	Crèches et garderies - Subventions versées autres organismes - Antenne petite enfance centre de loisirs	- 174	
92 463 7478 96039 21100	Crèches et garderies - Subventions autres organismes - Centre de loisirs sans hébergement MJC Palente		- 660
92 463 65748 96039 21100	Crèches et garderies - Subventions versées autres organismes - Centre de loisirs sans hébergement MJC Palente	- 1 312	

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris au budget supplémentaire	
		Dépenses	Recettes
92 40	6552 44000		
	Affectation sur les comptes de dépenses imprévues des crédits non utilisés pour le contingent d'aide sociale		
	Contingents et participations obligatoires - Aide sociale du Département	- 3 500 000	
918	20200	1 500 000	
	Dépenses imprévues - Investissement		
940	20200	2 000 000	
	Dépenses imprévues - Fonctionnement		
TOTAL		2 049 194	2 049 9 25

III - Mise en place de crédits complémentaires

Service	Opérations	Montant des demandes de crédits complémentaires	Financement			
			Votes de crédits repris au budget supplémentaire par affectation partielle de l'excédent du CA 1996	Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918	Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940	Transfert d'une ligne de crédits de service
00300 Communication	Crédits complémentaires atelier photo 92 21 6068	30 000		30 000		
	Crédits complémentaires pour l'atelier d'imprimerie 92 022 61558 90004 92 022 6156 90004	25 000 25 000		25 000 25 000		
	Crédits complémentaires pour édition dépliant présentation ville 92 21 6236	60 000		60 000		
	Organisation des journées portes ouvertes des 27 et 28/09/97 92 21 6236 91021	20 000		20 000		
	Projet Pilote Urbain CHORUS - Divers travaux d'impression 92 653 6236 97032	30 000		30 000		

Service	Opérations	Montant des demandes de crédits complémentaires	Financement			
			Votes de crédits supplémentaires par affectation partielle de l'exécédent du CA 1996	Transfert du compte de dépenses imprévues investissements chapitre 918	Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940	Transfert d'une ligne de crédits de service
10100 Informatique	Organisation des élections législatives 92 022 6042 92 022 6262 92 022 605 97025	48 000 24 000 6 000			48 000 24 000 6 000	
	Achat de matériel informatique (logiciel et micro) 90 022 205 00505 90 022 2183 89019	15 500 15 000		15 500 15 000		
	Entretien et adaptation des installations téléphoniques 92 022 6156 97025	130 000			130 000	
20100 Enseignement	Salle de formation informatique avenue du Parc - Connexion réseau L.U.M.I.E.R.E. 90 022 21538 95069	50 000		50 000		
	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> Subvention à l'Université de Franche-Comté pour la réalisation d'un agenda étudiant 92 13 65738 20100	50 000			50 000	

Service	Opérations	Montant des demandes de crédits complémentaires	Financement			
			Votes de crédits repris au budget supplémentaire par affectation partielle de l'excédent du CA 1996	Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918	Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940	Transfert d'une ligne de crédits de service
20300 Sports	Décharge de responsabilité du régisseur - Vol caisse régie tennis Malcombe 92 251 678	10 700		10 700		
20400 Ressources Humaines	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> (- Revalorisation subvention COS (0,7 % masse salariale) (- 931 65748 (- Sub. Amicale retraités (- Sub. ASMB	290 000 30 000 80 000		290 000 30 000 80 000		
20500 Administration Générale	Assurances - Crédits complémentaires 92 022 616	32 000		32 000		
30000 DGST	Subvention District pour gymnase Collège du Centre 92 12 65715 89012	1 400 000		1 400 000		
30100 Urbanisme	Logements conventionnés en Centre Ancien - Subventions 92 52 65728 95026	95 000		95 000		

Service	Opérations	Montant des demandes de crédits complémentaires	Financement			
			Votes de crédits repris au budget supplémentaire par affectation partielle de l'excédent du CA 1996	Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918	Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940	Transfert d'une ligne de crédits de service
30200 Economie - Emploi - Tourisme	Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance Place Cassin - Versement à la SAIEMB - Participation 1997 92 90 65741 95056 92 90 65741 95074	2 088 000 694 000	2 088 000 694 000			
30300 Etudes et Travaux	Terrain de jeux ensemble sportif St-Claude - Préfinancement de la subvention du Département (lettre du 17/03/97) 90 2 51 2312 95038	561 730	561 730			
30900 Electricité	- 50ème anniversaire Festival - Esplanade de la gare d'eau 92 241 61558 - Espace Planoise - Remplacement des gradateurs (dispositif d'éclairage) 90 22 2313 00509 Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance - Bibliothèque Municipale - Remplacement du système de sécurité incendie 90 233 2313 00509	120 000 420 000 550 000		120 000	170 000	250 000 (du 90 22 2313 00509 33000) 380 000 (du 90 234 2313 00509 30900)

Service	Opérations	Montant des demandes de crédits complémentaires	Financement			
			Votes de crédits repris au budget supplémentaire par affectation partielle de l'excédent du CA 1996	Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918	Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940	Transfert d'une ligne de crédits de service
30900 Electricité (suite)	- Contrôle installations électriques des bâtiments de 1ère et 2ème catégories 92 022 61558	100 000			100 000	
32000 PAD	Transfert OM à Pontarlier 92 622 6241 97029	300 000			300 000	
	- Construction de locaux associatifs à Montrapon (OB et club de foot) (CM du 23/06/97) 90 251 2313 00506	970 000	970 000			
	- Groupe scolaire Granvelle 90 11 2313 94011	3 000 000	3 000 000			
	- Enlèvement des graffitis sur patrimoine municipal 92 022 61522	200 000			200 000	
	- Mobilier de bureau (pour tous services) 200 KF + 100 KF pour élus 90 022 2184 00510	300 000		300 000		
	- Hôtel de Ville - Transfert du Service Politique de la Ville 90 022 2313 89134	120 000		120 000		
	- Salle de formation en informatique Avenue du Parc - Aménagement 90 022 2184 00510 (équipement) 92 022 614 (travaux)	37 000 45 000		37 000	45 000	

Service	Opérations	Montant des demandes de crédits complémentaires	Financement			
			Votes de crédits repris au budget supplémentaire par affectation partielle de l'excédent du CA 1996	Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918	Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940	Transfert d'une ligne de crédits de service
33000 Bâtiment (suite)	- Démolition immeuble 37-39 Boulevard Diderot - 90 653 2313 94019 - Programme complémentaire de travaux dans les crèches 90 463 2313 00504	85 000 90 000		85 000 90 000		
34000 Espaces Verts	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> Jeux dans les écoles - 1ère tranche 90 11 2312 00502	1 500 000	1 500 000			
35000 Voirie	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> - Achat de 3 bus 90 81 2182 00508 - Navette bus Citadelle 92 81 6042 - Travaux de voirie - Trottoirs et cheminements piétons 90 64 2315 00508 - Contrôle d'accès cour du 6, rue Mégevand 90 64 2315 00508	4 400 000 100 000 300 000 120 000	4 400 000		100 000	
41000 Action Culturelle	Acquisition d'une scène et d'une remorque d'occasion 90 241 2188 00509	230 000		230 000		

Service	Opérations	Montant des demandes de crédits complémentaires	Financement			
			Votes de crédits repris au budget supplémentaire et par affectation partielle de l'excédent du CA 1996	Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918	Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940	Transfert d'une ligne de crédits de service
41030 Citadelle	Citadelle - Reversement à la SEM des loyers du restaurant de la Citadelle (3ème et 4ème trimestres 1996 - Convention 92 239 658 94038	50 000		50 000		
44000 CCAS	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> Subvention à la Mutualité du Doubs - Contrat Enfance - Création d'un relais d'assistantes maternelles (Planoise)	38 784		38 784		
47000 Politique de la Ville	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> Subvention à BTS Le Roseau	100 000		100 000		
TOTAL		18 985 714	13 213 730	1 702 500	3 439 484	630 000

«**M. RENOUD-GRAPPIN** : Monsieur le Maire, vous nous signalez qu'on a une dépense de plus de 200 000 F pour rénover le patrimoine municipal, suite à des dégradations dues à des tags. Cette somme de 200 000 F est déjà très importante, je pense qu'elle doit être encore beaucoup plus importante pour rénover le patrimoine privé des particuliers et je rejoins un petit peu en cela le point de l'ordre du jour où la Ville s'est portée partie civile dans le cas d'un dossier HOUSSIN et COSTE devant le Tribunal Correctionnel pour des dommages dus à des tags.

J'aurais souhaité, Monsieur le Maire, que vous soyez particulièrement vigilant et également que vous demandiez à vos représentants auprès du Tribunal Correctionnel, je pense qu'il s'agit du Cabinet DUFAY, l'avocat habituel de la Ville, de demander un certain nombre de peines exemplaires contre les personnes qui ont réalisé des tags. En effet, cela coûte suffisamment cher déjà à la Ville mais également aux particuliers et je pense que si des peines exemplaires étaient prononcées, cela se saurait dans le milieu des taggeurs et pourrait peut-être les dissuader. Si on n'essaie pas, on n'aura jamais rien. Je pense aussi que cela ferait du bien à la population bisontine de savoir qu'il y a des sanctions prises quelquefois contre ces gens-là.

M. LE MAIRE : Il n'est pas dans mes habitudes de recommander la rigueur ou pas aux autorités judiciaires mais je ferai part de votre souhait personnel à notre Conseiller Me DUFAY.

M. RENOUD-GRAPPIN : J'ai l'impression d'après l'audience qu'il y a eue, qu'en fait un certain nombre de Conseillers Municipaux de votre majorité sont tout à fait d'accord.

M. LE MAIRE : C'est une discussion qu'on pourrait reprendre quand vous voudrez. Faut-il de la rigueur, faut-il de la souplesse ? Les uns prônent pour beaucoup de rigueur, les autres plutôt pour la prévention. On pourrait discuter éternellement là-dessus mais je pense que le silence de mes collègues en cette occasion ne traduit rien».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 30 septembre 1997.